

Parking de covoiturage : l'idée fait son chemin jusqu'à la zone de loisirs

En contrebas de l'A31, l'exploitation des gravières est arrivée à son terme et le site est amené à devenir une zone de loisirs. Le projet est dans les cartons depuis des années mais la nouveauté, c'est ce parking de covoiturage que l'actuelle municipalité souhaite greffer à la reconversion. Une enquête publique est relancée.

06:30 - Temps de lecture : 2 min

| | Vu 118 fois



Le site est idéalement situé, en contrebas de l'A31. D'où l'idée d'y ajouter un parking de covoiturage. Photo RL /Pierre HECKLER

De quel site parle-t-on ?

En contrebas de l'A31, la société GSM a exploité les gravières naturelles sur neuf hectares pendant une quinzaine d'années. Près de 250 000 tonnes de sable et de gravier ont ainsi été arrachées à la terre. Au fur et à mesure de l'exploitation, la nature a repris ses droits : deux vastes étendues d'eau se sont formées. La flore a poussé, la faune est revenue s'installer, notamment plusieurs espèces d'oiseaux.

Le projet de reconversion

Lorsqu'elle avait donné son feu vert à l'exploitation des gravières, la municipalité de l'époque avait déjà envisagé une reconversion du site en lieu de balade et aussi de loisirs nautiques. Dans leurs programmes respectifs, les candidats aux dernières élections municipales ont repris l'idée générale, chacun avec des variantes. La majorité de Pierre Tacconi a conservé cette trame, avec des aménagements naturels des berges, des espaces de détente, un bâtiment d'accueil et des vestiaires. Un renforcement paysager est également listé sur le papier.

Un parking à double vocation

L'idée nouvelle introduite par le maire, c'est celle d'un parking végétalisé et perméable qui servirait à la fois aux promeneurs le week-end, mais surtout aux travailleurs frontaliers en semaine. « Nous sommes devant une opportunité avec ce projet : le parking pourrait très bien devenir un parking de covoiturage », confirme Pierre Tacconi, qui porte également le dossier de la mobilité au sein de la Communauté de communes de l'Arc mosellan. Pour compléter le geste, l' élu plaide aussi pour la création d'un giratoire à la sortie de l'A31. Un courrier d'intention est déjà parti au conseil départemental. Dans ces affaires, le temps de la réalisation est forcément long. Si d'aventure le projet est retenu, les travaux ne seraient pas engagés avant fin 2021, début 2022.

Pourquoi réviser le PLU ?

Il y a plusieurs années, une révision du Plan local d'urbanisme (PLU) avait permis de définir deux zones : l'une dédiée aux loisirs et l'autre classée zone naturelle, histoire de préserver la biodiversité retrouvée. Mais la nature ayant horreur qu'on lui dicte une autre loi que la sienne, la faune a fait le choix de s'établir sur l'étendue d'eau que l'on avait imaginé servir de zone de loisirs. Il faut donc permuter les deux zones, d'où le recours à la consultation publique. Le public peut donc consulter le dossier en mairie et sur la [page Facebook de la commune](#). Et éventuellement y formuler ses remarques.